

Point de situation Groupe hospitalier Mont Saint-Michel au 28 avril 2021

**L'intelligence artificielle au profit des patients diabétiques
de type 1 dans le Sud-Manche**

Depuis la mise en place du partenariat entre le service de diabétologie du CHU de Caen et le CHAG, plusieurs dizaines de patients du Sud-Manche atteints de diabète sont suivis et certains se sont vus proposer des prises en charge innovantes.



C'est le cas de Sophie Caillou, 39 ans. « Je suis diabétique depuis l'âge de 13 ans » témoigne-t-elle. « J'ai connu toutes les différentes étapes du traitement insulinaire : injections d'insuline prélevées par seringue, puis par stylo avec des résultats peu probants durant plusieurs années. A l'âge de 20 ans, j'ai pu bénéficier d'une des premières pompes, mais avec malheureusement beaucoup de dysfonctionnements. Je suis restée pendant de nombreuses années avec des hémoglobines glyquées trop élevées. Après avoir vécu 17 ans en Espagne dont le suivi était catastrophique, j'ai eu la chance de rencontrer le Docteur Emmanuelle Berthe, endocrinologue du CHAG qui m'a mise en contact avec le

Professeur Michaël Joubert du CHU de Caen qui m'a prise immédiatement en charge. J'ai pu bénéficier en janvier dernier d'un des premiers pancréas artificiels. Les résultats sont excellents et me permettent de retrouver une vie relativement normale ».

En endocrinologie-diabétologie, les patients du Sud-Manche peuvent bénéficier de l'expertise du Pr Yves Reznik et du Pr Michaël Joubert du CHU de Caen qui viennent consulter deux jours par mois au CHAG sur le site de Granville. Spécialisés dans les pathologies endocriniennes et métaboliques complexes (maladies rares des glandes endocrines, diabètes de type 1 particulièrement instables...), ils peuvent proposer à certains patients de participer à des études cliniques, ou de bénéficier des progrès réalisés en matière de gestion du diabète. Le CHAG a été pionnier en Normandie dans la mise en place de consultations avancées en endocrinologie. « Ces consultations, qui existent aussi sous forme de téléconsultations, constituent une des missions de « recours » d'un CHU, c'est-à-dire apportant des techniques médicales innovantes ou des compétences particulières » explique le Pr Joubert.

Le Dr Berthe poursuit : « mon objectif en tant qu'endocrinologue au CHAG est de proposer la meilleure prise en charge possible pour les patients du territoire du Sud-Manche. C'est pourquoi depuis juin 2019 nous avons mis en place ce partenariat avec le CHU de Caen. Cela permet aux patients du Sud-Manche, notamment les diabétiques de type 1, de bénéficier des dernières avancées technologiques dans le domaine de la diabétologie. C'est le cas de Sophie Caillou qui est l'une des

premières patientes à bénéficier de la « boucle fermée ». Cette pompe à insuline anticipe et ajuste automatiquement l'administration d'insuline. Elle corrige les valeurs hautes, selon les besoins, 24 h/24 et 7 j/7, toutes les 5 minutes, tout en empêchant les hypoglycémies. Un capteur au ventre communique avec la pompe en temps réel, dont « l'ordinateur de bord » adapte ensuite les doses. « C'est une véritable révolution thérapeutique qui transforme le quotidien du patient en restaurant son autonomie, ainsi que l'organisation du soin » témoigne le Dr Berthe.

Chef du centre de recherche clinique du CHU, le Pr Joubert poursuit : « la diabétologie actuelle connaît des progrès disruptifs qui vont complètement modifier la gestion du diabète et son pronostic. Les systèmes de boucle fermée (pancréas artificiel) sont pour le moment réservés aux patients les plus motivés car nous sommes dans une phase très précoce de mise à disposition de ces systèmes. Ils sont certes automatisés, mais nécessitent toujours l'intervention du patient pour son fonctionnement optimal, en toute sécurité (changement du réservoir et du cathéter de pompe, changement du capteur de glucose, calibration du capteur, annonce des repas, ...). Le patient doit donc apprendre à utiliser le boîtier et adhérer à un suivi rapproché qui nous permet de nous assurer du bon fonctionnement de l'ensemble. À terme, ces dispositifs devraient se simplifier et leur diffusion bénéficier à un large panel de patient. L'étape de la recherche clinique est néanmoins indispensable pour valider ces systèmes et en obtenir le remboursement par l'assurance maladie » conclue le spécialiste caennais.